

La collaboration de la femme suisse à la défense du pays

Autor(en): **Denzler**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **47 (1939)**

Heft 14: **Rutishauser, Otto**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-546045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aus. Die Haut wurde, wlederum mit den feinsten Sehnen, zusammen-genäht und die Wundnähte mit dem Saft der Papaya bestrichen. Die Operation war beendet.

Um den Patienten aus der Narkose aufzuwecken, wurden ihm an allen Stichstellen der Töpferwespe Blutegel angesetzt, die eine gewisse Menge des vergifteten Blutes aussaugten. Bei untergehender Sonne trugen sie den kranken Aymara wieder mit grösster Sorgfalt zur weitem Pflege in das zweite Haus zurück und flössten ihm einen Aufguss von Kokablättern (*Erythroxyton coca*) ein. (Schluss folgt.)

Le sport et ses dangers dans l'enfance et l'adolescence*) Par le Ct. Stefani

La période qui va de 10 ou 11 ans à 17 ou 18 ans est une des plus délicates; puberté, croissance. L'organisme emploie toutes ses ressources à grandir et à se développer. Il ne lui reste aucune réserve. Si on lui fait produire des efforts excessifs, ceux-ci consomment une grande partie de l'énergie alimentaire: la croissance s'arrête; le sportif prématuré reste petit, il n'atteint jamais le gabarit auquel son hérédité le prédestinait. Parfois la consommation est telle qu'elle s'attaque aux sources mêmes de la vie; c'est alors l'amaigrissement, l'épuisement et, trop souvent, hélas!, la tuberculose.

Chez les adolescents, tout spécialement, il faut prendre en considération l'état particulier de la fonction circulatoire. Beaucoup d'entre eux ont des palpitations, et le moindre effort leur cause une agitation cardiaque intense. On a cru longtemps à une «hypertrophie de croissance»; on sait aujourd'hui que c'est une fausse hypertrophie; les troubles sont dus à la gêne éprouvée par le cœur dans une poitrine trop étroite qui ne s'est pas développée aussi rapidement que lui; ils cessent lorsque le thorax qui continue à s'accroître après que le cœur a atteint son développement complet, laisse à cet organe une place suffisante (et c'est à l'éducation physique de l'y aider). Mais pendant un temps assez long — deux ou trois ans parfois — l'adolescent doit être considéré comme un malade de la circulation ou tout au moins un convalescent. On doit lui éviter tout ce qui émeut trop fortement le cœur, singulièrement les exercices trop essoufflants et ceux qui favorisent la production de «l'effort»: courses de tout genre *en compétition*, à pied, à bicyclette, à la nage, jeux sportifs violents (rugby, etc.), exercices de grimper en *vitesse* (échelles, cordes...), ascensions fatigantes, levers de poids lourds... Parmi les courses à pied, le 400 m est à interdire expressément, selon la juste remarque du docteur Tissié de Pau. Ce dernier attire aussi l'attention sur la pratique de la bicyclette:

Certes, la promenade à bicyclette est très salubre, mais elle se transforme trop souvent en un exercice violent à cause de la facilité apparente de l'effort et de la griserie, de l'emballement très difficile à éviter dans les déplacements collectifs. Cependant, remarque le Dr Tissié, la vélocipédie est une ascension transformée par le mouvement des pédales, celles-ci représentant des marches qui s'abaissent au fur et à mesure de la pression du pied. Les courses de bicyclette de village à village ont fait bien des dégâts, de même que les déplacements rapides pour se rendre aux amusements de la ville prochaine ou même simplement au lieu de travail.

Faut-il conclure que l'adolescent ne doit pas courir, sauter, grimper...? Bien au contraire; mais il le fera suivant les règles d'une éducation physique bien comprise. Pour ce qui est des sports spéciaux, on lui en permettra l'apprentissage, mais sans compétitions. Et surtout pas d'entraînement continu sous prétexte de «mise en forme». Que l'on interdise aux sociétés sportives de puiser dans les écoles et collèges pour y chercher de futurs champions. Dans cet ordre d'idées, on ne saurait imaginer jusqu'où peut être poussée l'aberration. N'a-t-on pas vu, après les derniers Jeux olympiques, des «officiels» excités demander l'organisation d'une «prospection sportive» jusqu'au sein des écoles primaires!

Un mot, pour terminer, sur le rôle du médecin qu'il ne faut ni sous-estimer, ni exagérer. Tous les médecins et éducateurs compétents sont d'accord sur ce sujet, comme il résulte des avis ci-après du Dr Ruffier et de Georges Hébert:

«Il n'est guère besoin, écrit Ruffier, qu'un médecin distraie à leur profit (*des sportifs*) une partie importante du temps qu'il doit à la foule des mal-bâtis et des égotants qui sollicitent ses soins à plus juste titre. Pour diriger le développement et l'entraînement de ces jeunes sportifs, le médecin ne peut donner que des conseils dictés par l'expérience sportive et le bon sens. Un dirigeant de club, un entraîneur consciencieux sont aussi capables que lui de remplir cette tâche, pourvu qu'ils se donnent la peine de s'initier à la physiologie élémentaire de l'exercice physique.»

Et Georges Hébert:

«La collaboration du médecin consiste à suivre les progrès physiques des sujets à l'entraînement et à contrôler leur état de santé; à

dépister les sujets faibles ou fragiles *avant* un début d'entraînement et, en cours d'entraînement, à découvrir ceux qui, pour des raisons qui ne tiennent pas toutes forcément à la pratique des exercices, sont devenus déficients; à s'occuper spécialement des anormaux; enfin à prévenir les excès, à exiger certaines mesures d'hygiène.»

Conclusion. Notre conclusion sera brève. A partir de 19 ou 20 ans la pratique du sport — de plusieurs sports autant que possible — est une bonne chose pourvu qu'elle soit guidée par les principes de mesure et d'utilité exposés ci-dessus. Mais, pour l'enfant et l'adolescent, elle doit se restreindre à l'apprentissage *sans aucune compétition*, de certains sports utilitaires: marche, course, natation, bicyclette, etc. L'essentiel pour eux est l'éducation physique méthodique et rationnelle. Aussi bien, celle que préconise Georges Hébert, sous le nom de *méthode naturelle*, est-elle à même de procurer toutes les qualités que l'on demande au sport: audace, énergie, endurance... L'esprit de lutte lui-même et le désir du mieux y sont utilisés et canalisés par le système des prises de performance et de l'auto-émulation.

La collaboration de la femme suisse à la défense du pays

On sait les efforts louables faits par le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse pour intéresser les femmes et jeunes filles de notre pays aux services de l'armée par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Evidemment cette collaboration existe depuis longtemps, grâce aux écoles d'infirmières, à l'Alliance suisse des gardes-malades, aux sociétés de samaritaines. Il est donc inutile de créer une nouvelle organisation, mais le Lt.-colonel Denzler s'inquiète avec quelque raison de rallier le personnel féminin de tous nos cantons à la Croix-Rouge et de faire participer utilement les femmes suisses à la mobilisation de notre armée.

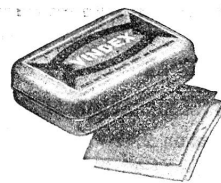
En ce qui concerne les femmes ayant fait des études d'infirmières, les postes qu'elles auront à occuper en cas de conflit sont connus; les détachements d'infirmières professionnelles existent et sont organisés. Ils peuvent être considérés comme suffisants grâce aux quelques milliers de gardes-malades formées et établies dans notre pays. Mais en dehors de ce personnel spécialisé, il y a des dizaines de milliers de femmes qui devraient être prêtes à s'inscrire sur les rôles de la Croix-Rouge. C'est à elles que s'adresse l'appel du médecin en chef de la

Für Brand-, Schürf- und Schnittwunden

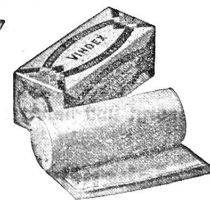
hat der vorsorgliche Samariter stets

VINDEX zur Hand.

Vindex bewirkt raschere Besserung bei Verletzungen. Es desinfiziert, verhütet Komplikationen, lindert Schmerzen, fördert die Ueberhäutung. Schmerzloser Verbandwechsel, weil nie klebend. Seit über 15 Jahren bestens bewährt.



25 Vindex-Kompressen fertig zugeschnitten



Vindex-Binde für grössere Verletzungen oder für zahlreiche kleine Verbände



Vindex-Wundsalbe in Tube

„FLAWA“, Schweizer Verbandstoff- u. Wattefabriken AG., Flawil

*) Extrait d'un article publié dans le no de juillet-août-septembre 1938 de l'*Education Physique*.

Croix-Rouge, pour les prier instamment de se mettre à la disposition de notre Croix-Rouge nationale dont elles devraient faire partie.

En effet, les détachements de samaritains et de samaritaines ont un impérieux besoin de main d'œuvre féminine volontaire pour combler les vides dans le personnel de nos établissements sanitaires militaires. Il est indispensable aussi de renforcer le personnel féminin dans les trains sanitaires et pour le ravitaillement dans les gares. Là encore des femmes ayant acquis des connaissances sommaires à un cours de samaritains ou à un cours de soins aux malades, seront particulièrement utiles. De tels cours sont organisés partout dans notre pays, aussi suffira-t-il à nos Suissesses de s'inscrire auprès des présidents de sociétés de samaritains ou de sections de notre Croix-Rouge pour participer à une instruction qui leur permettra de s'inscrire ensuite dans un détachement de la Croix-Rouge.

D'autre part nos sections de Croix-Rouge doivent prévoir la collaboration d'un très grand nombre de femmes pour confectionner à l'avance du matériel d'hôpital destiné aux hôpitaux militaires qui prévoient des milliers de lits répartis en plusieurs établissements sanitaires militaires. Nos femmes et nos jeunes filles pourront se rendre extrêmement utiles, même sans devoir quitter les localités où elles habitent, en se réunissant pour former des associations de couture,

préparer des draps et de la lingerie destinés à nos soldats malades ou blessés au cours d'une mobilisation. Les comités de nos sections régionales de la Croix-Rouge donneront volontiers toutes indications nécessaires aux personnes qui voudront bien s'intéresser à ces tâches essentiellement féminines.

D'autres activités s'imposent encore à nos femmes suisses; ces tâches sont nombreuses et diverses et pourront s'adapter aux occupations habituelles du personnel féminin et aux circonstances les plus diverses, car nos formations de la Croix-Rouge seront heureuses et reconnaissantes d'accueillir une foule de femmes capables de rendre des services comme secrétaires, comme comptables, comme surveillantes. Du personnel féminin est désiré aussi dans les cuisines, pour les travaux ménagers, pour les dépôts de matériel hospitalier, le blanchissage du linge, etc.

Le secrétariat général de la Croix-Rouge suisse à Berne, ainsi que le secrétariat central des samaritains à Olten donneront volontiers tous les renseignements qui pourraient être utiles et désirés par nos femmes et jeunes filles disposées à se mettre au service de la patrie en cas de nécessité.

(Extrait d'une circulaire du médecin en chef de la Croix-Rouge, lt.-col. Denzler.)

Die Ausrüstung von Kranken-Mobilien-Magazinen

ist seit Jahrzehnten unsere Spezialität

Kopflehen	Bettstoffe
Luft- u. Wasserkissen	Bronchitiskessel
Bettaufzüge	Heizkissen
Klosettstühle	Desinfektionsapparate
Bett-Tische	Kinderwaagen

und allen übrigen Bedarf können wir Ihnen in erstklassiger Qualität und zu günstigen Bedingungen liefern

Verlangen Sie den Besuch unserer Vertreter, die Sie fachgemäss beraten werden

A. SCHUBIGER & Co., LUZERN

Telephon 2.16.04

Gegründet 1873

Kapellplatz

PROTHOS-SCHUHE

das Beste für gesunde und kranke Füße

Wir beraten Sie gerne

Schuhhaus Löw AG., Zürich

Jetzt Naefenhaus, Ecke Usteristr./Lintheschergasse



FAVRAUD COGNAC

seit Jahren bewährt

Sichere und rasche Heilung von

Kropf

dickem Hals, Drüsenanschwellungen aller Art durch unsern Kropfgeist „Strumasan“. Hilft auch in alten Fällen. Sicherer Erfolg garantiert. - Preis 1/2 Flasche Fr. 3.—, 3/4 Flasche Fr. 5.—. - Zu beziehen durch die

JURAPOTHEKE, BIEL, Juraplatz



**Kragen
Manschetten
Riemli**

kalt abwaschbar

sind praktisch, hygienisch, seit Jahren bewährt. Alle Formen, auch nach Muster, erhältlich im

**SPEZIALGESCHAFT
ALFRED FISCHER - ZÜRICH**

Limmatquai 64

Allgemeine Bestattungs A.-G.

Bern

Nur: Zeughausgasse 27

Telephon 2.47.77

besorgt und liefert alles bei Todesfall

Leichentransporte

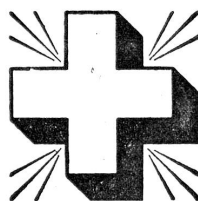
POMPES FUNEBRES GENERALES S.A., BERNE

Goldwaren 18 Karat

Moderne Bijouterie, Silber- und Geislingerwaren

Neuarbeiten - Reparaturen

FR. HOFER, Goldschmied, BERN, Marktgasse 29



Soeben erschienen:

Sammlung der eidgenössischen Luftschutz-Erlasse

unter Mitwirkung der Abteilung für passiven Luftschutz des Eidg. Militärdepartementes

Mit ausführlichem Sachverzeichnis

Ein unentbehrliches Handbuch für jeden, der auf dem Gebiete des Luftschutzes tätig ist!

Taschenformat. Umfang 268 Seiten. Preis Fr. 2.80

Zu beziehen durch den

**Verlag Vogt-Schild AG.
Solothurn**